

# NOUT KOZÉ!

LA NEWSLETTER DU CRPMEM

Comité régional  
des pêches maritimes  
et des élevages marins

**CRPMEM**  
de La Réunion



## À la Une

### Retours sur les travaux du dernier Conseil de l'année 2025 !

Une dernière instance de Conseil du CRPMEM de La Réunion s'est réunie le 18 décembre pour venir dôturer les travaux de l'année 2025 et s'est conclue par un pot de l'amitié pour partager un moment convivial d'avant-fêtes, en présence des représentants de la Direction de la mer Sud océan Indien (DMSOI) et du Conseil régional.

Comme à l'accoutumée, le dernier Conseil de l'année a été consacré à la **reconduction des régimes de licence de pêche professionnelle** du CRPMEM de La Réunion ou sous sa gestion s'agissant de la palangre dérivante côtière de surface, avec la validation par les élus pour chacun de ces dispositifs du **maintien des mêmes conditions et des mêmes coûts** malgré un contexte budgétaire tendu et incertain quant à la reconduction de la convention d'appui solidaire sur l'année 2026.

Les échanges au cours de ce dernier Conseil ont aussi permis, d'une part, de confirmer l'**accélération des procédures d'instruction** du Fonds européen

pour les affaires maritimes, pour la pêche et pour l'aquaculture (FEAMPA) au niveau régional, en rattrapage des nombreux retards accumulés, ainsi que, d'autre part, d'informer les élus sur les **actions de lobbying** dans le cadre des négociations du **cadre financier pluriannuel 2028-2034** de l'Union européenne et **des consultations publiques** de la Commission sur la stratégie et les mesures de simplification de la réglementation pour les régions ultrapériphériques (RUP), lesquelles permettront de réaffirmer les priorités du secteur sur l'adaptabilité des politiques européennes aux réalités de nos territoires

Les membres du Conseil se sont enfin penchés sur la préparation de la saison 2026 s'agissant des espèces sous quotas en océan Indien, avec les démarches entreprises pour garantir un dimensionnement suffisant pour les pêcheries réunionnaises, notamment celle de réclamer une part de thon listao pour opérer d'éventuels échanges en cours d'année.



## LES BRÈVES DE QUAI

**Une première demande de subvention régionale FEAMPA** du CRPMEM de La Réunion a été validée.

Le projet vise la réalisation d'une enquête de satisfaction pour mieux appréhender les besoins et les attentes des consommateurs de poissons à La Réunion.

Les finalités sont d'obtenir une meilleure pénétration du poisson local sur le marché local ; une fidélisation des consommateurs à l'achat de poissons issus de la production locale ; une amélioration de leur information sur les espèces ; une valorisation des modes sélectifs pratiqués par la pêche réunionnaise...

**Trois stagiaires de Master 2** rejoindront l'équipe du CRPMEM de La Réunion début 2026.

Aniciah Rabemanaja, de l'Université de La Réunion sera mobilisée sur le projet de sauvegarde et gestion durable des stocks d'espèces démersales à La Réunion (SOS DEM). Alphé Zohou, de l'Université de Perpignan élaborera un plan de gestion et de modélisation pour le suivi des captures d'espèces sous quotas. Chloé Leroy, de l'Université de la Sorbonne, s'intéressera aux manipulations des poissons au titre de l'éthique animale.

Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

**La campagne de demandes de licence** de pêche professionnelle sur DCP ancrés, dans la Réserve marine, à la senne de plage, à la palangre dérivante côtière de surface est lancée. L'expérimentation du régime à la palangre raccourcie de surface a aussi été prolongée d'une année.

Les formulaires de demande ont été envoyés par mail et sont également disponibles auprès des permanents du CRPMEM de La Réunion.

Pour la pêche au capucin nain et la pêche sur DCP ancrés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, pensez à solliciter vos licences correspondantes en cas de contrôle.

## Le cadeau des ressortissants

Le CRPME de La Réunion a réalisé pour l'année 2026 la première édition d'un **agenda de la pêche réunionnaise**.

Cet agenda se veut **structurant à plusieurs titres**, d'une part, pour les ressortissants du secteur, en disposant d'un support utile et pédagogique avec des rappels de la réglementation locale, des cartes marines, des référentiels d'espèces... et, d'autre part, pour les institutionnels et nos partenaires, en les sensibilisant aux données, aux enjeux et aux **priorités stratégiques** de notre secteur.

Cet agenda est le **fruit de l'ambition** du CRPME de La Réunion de mettre en lumière le métier de pêcheur professionnel et la richesse du secteur de la pêche à La Réunion.

Cet agenda se veut aussi **vecteur de convictions**, celle de la **reconnaissance de nos singularités** pour un cadre adapté à notre secteur dans la réglementation européenne et nationale ; celle de **l'accélération de l'opérationnalité des dispositifs** d'appuis techniques indispensables à la résilience des opérateurs ; celle plus généralement **d'un soutien indéfectible** aux différents métiers de l'économie bleue que la pêche réunionnaise représente.

Cet agenda intervient aussi pour témoigner que notre organisation professionnelle est sur le pont et qu'elle travaille dans **l'intérêt collectif de toute la pêche réunionnaise** pour faire subsister les pêcheurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

L'implication de nos partenaires dans cet agenda témoigne de **cette volonté commune** de promouvoir nos filières et ses métiers.

Un exemplaire attend chacun de nos ressortissants dans nos locaux. Venez le récupérer sans tarder pour débiter ensemble l'année 2026 !



## Les vœux du président

**Cher(e)s ressortissants, cher(e)s partenaires, cher(e)s autorités et élu(e)s,**

**Je profite de la diffusion de cette troisième édition de "Nout Kozé !", la nouvelle newsletter du CRPME de La Réunion, pour vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2026.**

**Je sais combien l'année qui vient de s'écouler a pu être riche en échanges au sein de notre organisation professionnelle, également prolifique en projets structurants pour notre secteur mais je n'oublie pas non plus que 2025 a été agitée par des difficultés persistantes sur chacun des ports, par des retards dans l'accès aux aides publiques, par une météo souvent capricieuse, par du poisson taquin ou tardif !**

**Grâce à votre engagement, votre confiance et votre soutien, nous avons pu avancer ensemble et donner du sens à nos actions, je veux vous en remercier très chaleureusement.**

**Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité, réussites personnelles et professionnelles, ainsi que de nombreux moments de partage, de fraternité et d'espoir.**

**Très belle année à toutes et à tous,**

*Gérard Fitte*



## Visite du préfet à la Rivière-du-Mât auprès des pêcheurs à pied professionnels

À l'invitation du président Zitte, le préfet de La Réunion, Monsieur Patrice Latron, a réalisé le jeudi 4 décembre une visite de terrain auprès des pêcheurs à pied professionnels à la Rivière du Mât. Cette rencontre avait pour objectifs de lui faire, d'une part, découvrir la pêche traditionnelle de bichiques et, d'autre part, de prendre connaissance des sujets à enjeux pour la préservation durable de l'espèce et de l'exploitation économique des ressortissants.

Cette rencontre a su montrer la détermination des associations à concerner et à travailler avec l'État pour améliorer l'exploitation du bichique dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Les professionnels présents ont insisté sur le caractère saisonnier, contraint et aléatoire de l'exploitation du bichique avec une saison ouverte seulement six mois, réduite à une dizaine de jours par mois selon les cycles de lune, en fonction de l'hydrométrie des rivières et de l'état des embouchures après les houles et autres phénomènes météorologiques.

Ils ont ensuite expliqué le cycle du bichique, de la rivière à la mer jusqu'à son retour en rivière, les phases propices de lune, les indicateurs de la présence du bichique, l'évolution des captures de bichiques vue par les professionnels, le suivi scientifique auquel tous participent,...

Cette visite s'est conclue par l'organisation d'un « rond-cozé » avec les présidents d'associations, où les principaux sujets et problématiques prioritaires ont été portés à la connaissance du préfet, notamment le **besoin régulier de lâchers d'eau** durant les phases propices de lune dans les rivières pour garantir l'écoulement de l'eau jusqu'à la mer ; l'attente d'une **véritable concertation avec la profession** l'attente d'une **véritable concertation avec la profession sur la nouvelle réglementation** avant la consultation du public à titre environnemental; les **besoins d'intervention urgente d'engins post-**

**événement climatique** pour aider à la remise rapide en état d'exploitation des canaux, à laquelle le préfet a répondu favorablement ; l'**accès à un dispositif de calamités bichiques** pour la pêche à pied professionnelle sur le modèle de ceux pour les agriculteurs et les pêcheurs maritimes ; la **lutte contre le braconnage** par une solution d'éco-gardes pour assurer une présence tout au long de l'année pour faire respecter la réglementation en vigueur ; la diminution de toutes les formes de **pollution du bassin versant** pour la durabilité de l'espèce dans les rivières ; l'urgence d'une **labellisation du bichique local** en renforçant sa traçabilité dès sa capture et en formalisant le circuit légal de son écoulement ; la prise en compte des **spécificités d'exploitation de certaines rivières** dans la réglementation et, enfin, l'aménagement de la **saison de pêche selon le calendrier lunaire**.

Les pêcheurs à pied professionnels ont enfin apprécié autour d'un verre de l'amitié de pouvoir échanger librement et avec décontraction avec le sous-préfet de Saint-Benoît, en charge de cette pêche de bichiques.



## La Commission régionale de sécurité (CRS) Sud océan Indien communique

La direction de la mer Sud océan Indien a fait examiner, entre autres, en Commission régionale de sécurité (CRS) de La Réunion le 10 décembre 2025 trois procès-verbaux qui concernent directement les pêcheurs professionnels.

Le premier, d'information, concerne une fiche pédagogique identifiant des points essentiels de vigilance, non prévus par la réglementation, à l'occasion de projets d'achat, de vente ou de transformation de navires.

Le second, de consultation, confirme la non-conformité des radeaux de plaisance installés à bord de plusieurs navires professionnels et octroie un délai maximal de deux années pour la remise en conformité des navires.

Le troisième, d'information, évoque plus spécifiquement les difficultés d'un chantier naval à Madagascar à obtenir pour ses navires de moins de 12 mètres l'attestation de structure, obligatoire depuis 2012, et ce malgré le fait que la résistance structurelle n'apparaît pas comme un facteur déterminant au niveau de l'accidentologie.

Ces procès-verbaux sont en ligne sur le site internet de la DM SOI au lien <https://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-pv-d-information-en-vigueur-de-la-crs-a1260.html> afin de les rendre accessibles à tous.

## École d'été BRIDGES x DATA TERRA autour de la gestion des données de recherche

Le programme de recherche BRIDGES vise à identifier des solutions garantissant la conservation de la biodiversité et une pêche juste et durable, aux échelles locales de plusieurs sites ateliers et à l'échelle régionale du Sud-Ouest de l'océan Indien (SOOI). Il s'intéresse spécifiquement aux socio-écosystèmes de la pêche, notamment de la pêche artisanale, côtière et pélagique, et de l'aquaculture, sur 5 sites ateliers répartis dans la région SOOI.

S'est tenue du 8 au 11 décembre à la Saline les Bains la première école d'été BRIDGES x DATA TERRA à La Réunion, à laquelle Thomas Poirout et David Guyomard du CRPMEM de La Réunion ont participé, en y valorisant ses projets, qui ont vocation à fournir des données pour améliorer la connaissance sur les pratiques de pêche et l'évaluation des stocks exploités, dans la finalité de durabilité des activités de ce secteur professionnel.

Cette école avait pour but d'échanger sur les bonnes pratiques en termes de gestion des données de recherche dans un but de meilleure efficacité et de partage entre chercheurs. Elle visait aussi à lever les difficultés à disposer d'indicateurs de pêche fiables, accessibles et exploitables, qui viendrait s'insérer aux catalogues de données océanographiques de la zone océan Indien, dont l'expertise sur leur valorisation doit servir les besoins des professionnels.

L'école s'est terminée par un séminaire "Données, Méthodes et Services pour l'étude des socio-écosystèmes côtiers et marins à La Réunion" visant à partager les expériences autour de quatre sessions thématiques : suivre et analyser la biodiversité marine et côtière ; observer, comprendre et gérer la pêche ; approches des sciences humaines et sociales autour des socio-écosystèmes côtiers et, enfin, plateformes, services et outils d'intégration des données des socio-écosystèmes côtiers et marins.

## Rapport capacitaire 2025 et modification des lignes directrices pour son examen

Comme chaque année, la France a transmis le 31 mai son nouveau rapport capacitaire pour sa flotte de pêche, avec un chapitre spécifique aux territoires ultra-marins, dans lequel La Réunion disposait de ses 7 segments à l'équilibre.

Ce rapport vient de faire l'objet d'un examen par le Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) en session plénière en novembre 2025 sur la base des lignes directrices qui étaient en vigueur.

OMR	Fleet segment	fishing tech	vessel length	N vessels	Economic indicators					fishing tech	vessel length	N vessels	Biological and technical indicators					
					Status 2023								Status 2023					
					CR/BER	RoFTA	ROI	NP margin	NVA/FTE				SAR	SAR20	SHI	EDI	VUR	VURnn
La Réunion	FRA OFR HOK0010 RE *	HOK	VL0010	157						HOK	VL0010	144	1	1				
		HOK	VL1012							3	1							
		PGO	VL0010							7								
		PGP	VL0010							3								
	FRA OFR HOK1218 RE *	HOK	VL1218	20						HOK	VL1218	16	1	na				
		HOK	VL1824							3		na						
		HOK	VL2440							1		na						
	FRA OFR INA0010 RE	INACTIVE	VL0010	43						INACTIVE	VL0010	43						
	FRA OFR INA1012 RE	INACTIVE	VL0012	2						INACTIVE	VL0012	2						
	FRA OFR INA1824 RE	INACTIVE	VL1824	2						INACTIVE	VL1824	2						

La liste des segments considérés à l'équilibre par le CSTEP à ce stade serait donc pour La Réunion le segment de moins de 12 mètres HOK1012 (métiers de l'hameçon) et deux segments de plus de 12 mètres, HOK1824 (métiers de l'hameçon) et HOK2440 (métiers de l'hameçon).

Les situations des segments de flotte dans les autres DOM sont disparates. En Guadeloupe, quatre segments de moins de 12 mètres sont considérés à l'équilibre – FPO 1012 GP A (caseyeurs 10-12m) ; HOK 0010 GP A (métiers de l'hameçon <10m) ; HOK 1012 GP A (métiers de l'hameçon 10-12m) ; PS 0010 GP A (senneurs, <10m). En Martinique, un segment de moins de 12 mètres PS 0010 MQ (senneurs, <10m) et un segment de plus de 12 mètres FPO 1218 MQ (caseyeur, 12-18m) sont évalués à l'équilibre. Enfin, à Mayotte, un seul segment de moins de 12 mètres HOK 1012 YT (fileyeurs, 10-12m) est évalué à l'équilibre. Aucun segment n'est en revanche dans cette situation en Guyane.

Les travaux du CSTEP ne sont pas pour autant encore définitifs puisque la Commission européenne vient tout juste de faire paraître des lignes directrices modifiées, moins contraignantes sur les indicateurs problématiques pour La Réunion (SAR et VUR), lesquelles feront l'objet d'une application rétroactive pour l'évaluation du rapport capacitaire 2025. Son réexamen à la lumière de ces nouvelles lignes directrices devrait permettre de faire basculer à l'équilibre les sept segments de la flotte de pêche de La Réunion.

Prochaine étape pour se voir confirmer cette perspective favorable au plus tard le 31 mars 2026 dans le courrier officiel annuel de la Commission européenne !

## Retour en images sur la visite de terrain du préfet à la Rivière-du-Mât



Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de La Réunion  
 47 rue Évariste de Parry 97420 Le Port – 0262 42 23 75  
 Directeur de publication : Gérard Zitte – Rédacteur en chef : Ludovic Courtois  
 Rédaction : David Guyomard, Léa Ligdamis, Thomas Poirout, Ruben Gallien, Didier Damour  
 Photographies : Ludovic Courtois, Léa Ligdamis, Ruben Gallien